



## AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT NUMÉRO 130

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné que lors d'une séance du Conseil de la Ville de Daveluyville tenue le 7 octobre 2024, le Règlement numéro 130 relatif à l'entretien des installations septiques (systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet) a été adopté.

Ce règlement peut être consulté à l'hôtel de Ville de Daveluyville, situé au 362 rue Principale à Daveluyville ainsi que sur le site Internet au [www.ville.daveluyville.qc.ca](http://www.ville.daveluyville.qc.ca) dans la section « [Règlements municipaux et politiques](#) ».

Donné à Daveluyville, ce 16 octobre 2024.

**Elyse Maheu**  
**Greffière**